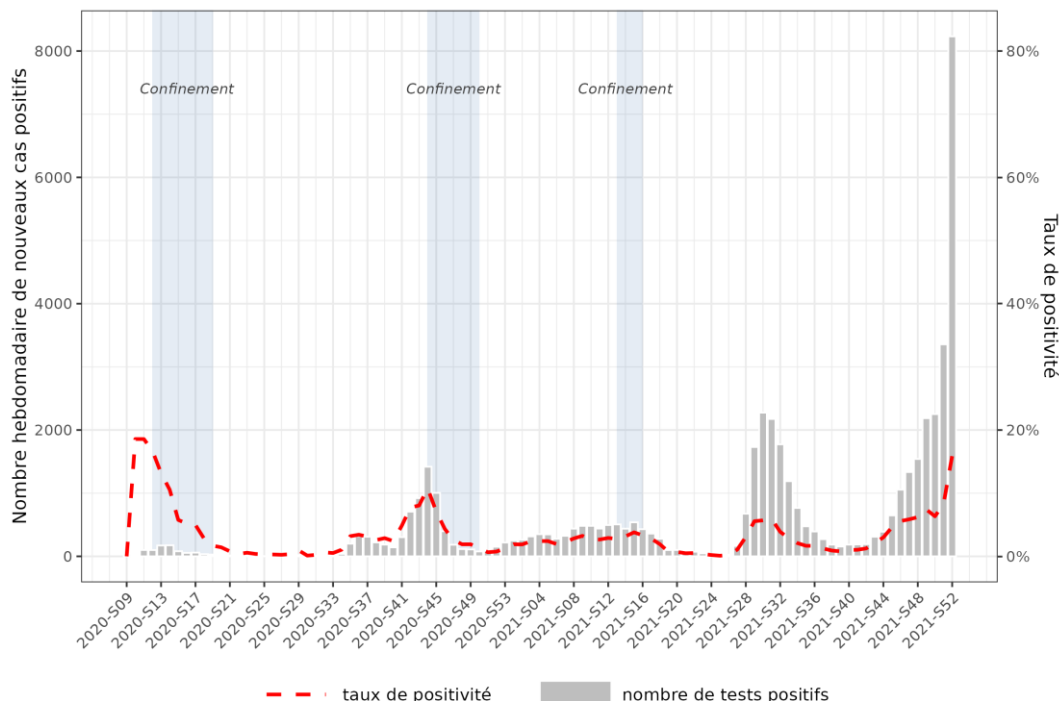


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES VAGUES SUCCESSIVES DE COVID-19

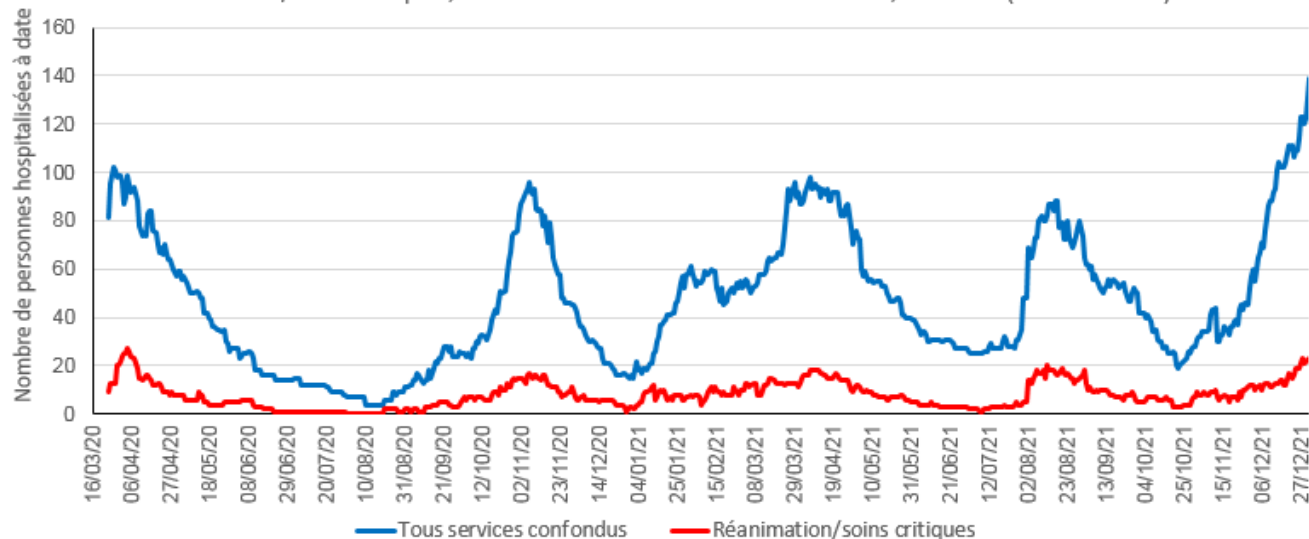


Après les deux premières vagues épidémiques observées en 2020, l'année 2021 a débuté par **une 3^e vague** liée au **variant Alpha**, moins intense que les précédentes en nombre hebdomadaire de cas mais plus étalée dans le temps, entraînant une **importante file active de personnes hospitalisées** pendant plusieurs mois. Le 3^e confinement a alors été décrété (3 avril au 2 mai).

La **4^e vague**, liée à l'apparition du **variant Delta**, est survenue au cours de l'été avec un nombre de cas plus important qu'observé lors des précédentes vagues, et une file active de personnes hospitalisées globalement de même ampleur que lors des précédentes vagues.

Enfin, à partir du mois de novembre, **une 5^e vague** a été observée avec un nombre très important de cas en lien avec le variant Delta, mais aussi la présence du **variant Omicron** en fin d'année. Malgré une probabilité plus faible d'hospitalisation avec ces variants, le nombre de cas ayant explosé, la file active des personnes hospitalisées a été plus importante que celle observée précédemment mais avec une sollicitation moindre des soins critiques.

Files actives quotidiennes des hospitalisations pour Covid-19, tous services confondus et en réanimation/soins critiques, du 25 mars 2020 au 31 décembre 2021, en Corse (source : SIVIC)



L'IMPACT DE L'ÉPIDÉMIE EN CORSE



COVID-19 Coronavirus

Un pilotage de la crise avec les acteurs du système de santé :

40 réunions du Comité
d'Adaptation du Système de Santé



EVASAN

12

patients évacués vers
PACA et BRETAGNE



3 déclenchements
du **PLAN BLANC**
REGIONAL

mettant en oeuvre
le plan ORSAN REB

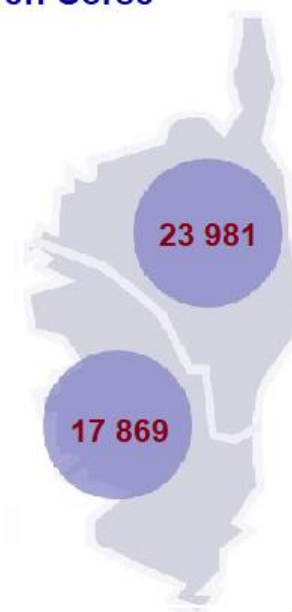
1,2 Millions

tests réalisés
chez les résidents
en Corse



41 850

résidents positifs
en Corse



182 décès

(hors EHPAD ou à domicile)



22 décès
en EHPAD



82 clusters
en ESMS



1818

personnes prises
en charge aux urgences



323

personnes
en réanimation,
soins intensifs
ou continus



1324

hospitalisations
liées au COVID



68 professionnels
de la réserve sanitaire
mobilisés



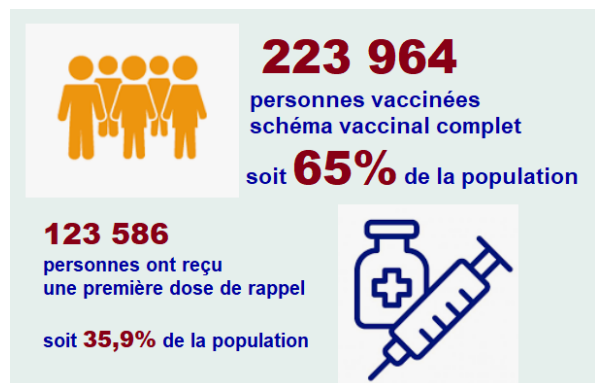
Été 2021, du 25 au 31 juillet (semaine 30) :

Le capacitaire théorique de tests (RT-PCR + TRA) peut aller jusqu'à **128 300 tests** par semaine.

62 800 tests ont été réalisés. La Corse a atteint le taux de dépistage le plus élevé au niveau national (11 584 pour 100 000 habitants)

LE DÉPLOIEMENT DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

En 2021, les équipes préfectorales et de l'ARS ont été pleinement engagées dans le déploiement de la vaccination pour atteindre l'objectif fixé : vacciner le plus grand nombre et freiner l'épidémie de Covid-19.



C'est donc une organisation logistique sans précédent qui a été mise en œuvre, avec l'appui des établissements supports de GHT et des structures médico-sociales pour vacciner en priorité les professionnels de santé et les résidents d'Ehpad et d'USLD. Pour protéger les plus vulnérables face à la Covid-19, l'accès à la vaccination a rapidement été élargi à d'autres publics ouvrant la voie à la création de 16 centres de vaccination en un temps record avec l'appui des professionnels de santé, des élus locaux et des deux SIS.

Des actions « d'aller-vers »



+ de 15
villes et villages
déservis par
les vaccibus



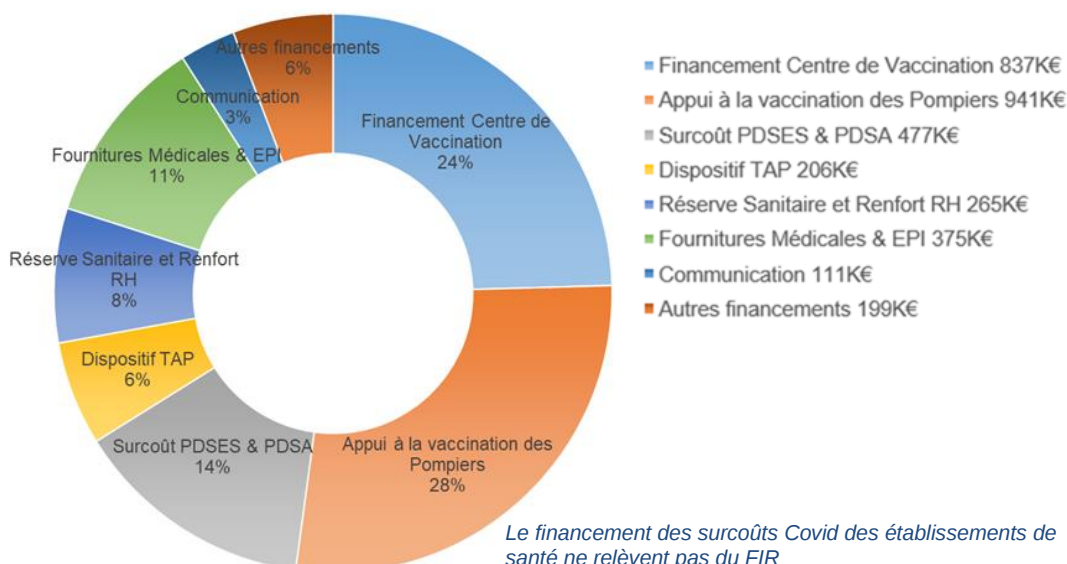
+ de 30
communes ont organisé
1 journée délocalisée

Le Pr Fischer a été invité à **5** séances du **comité régional vaccination** pour répondre à un certain nombre de questions sur les objectifs de la vaccination dans la lutte contre l'épidémie Covid-19 et sur les différents vaccins.

La spécificité géographique et démographique de l'île a nécessité de démultiplier les centres pour asseoir un maillage de l'offre de vaccination au plus proche de la population. De nombreuses opérations d'« aller vers » ont été organisées pour toucher les habitants les plus éloignés des centres.

De plus, à l'été 2021, l'afflux massif d'estivants souhaitant se faire vacciner a renforcé les besoins. L'ouverture de la vaccination en ville (pharmacies, médecins libéraux, infirmiers...) a permis de répondre aux besoins induits par la dose de rappel à l'automne 2021.

Financement FIR vaccination & Covid-19 en 2021



Appui à la vaccination des Sapeurs-Pompiers de Corse

Les SIS2A et SIS2B ont largement contribué au bon déroulement de la vaccination en mobilisant leur personnel pour l'appui aux centres de vaccination et aux opérations « d'aller-vers ».

La PUI du SDIS 2A a joué un rôle structurel.

INFORMER ET COMMUNIQUER DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

CHIFFRES CLÉS

236

Points de
situation quotidiens

25

Conférences de presse

+ de 500

publications sur Twitter



55

Communiqués
de presse

12

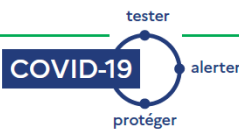
Emissions TV
France3 Via Stella

+ de 10

campagnes
de communication



DISPOSITIF TRACER ALERTER PROTÉGER



Dépenses du processus TAP
Tracer-Alert-Protéger

206 K€

Plateforme sanitaire et visites domiciliaires par un infirmier libéral des patients Covid +

Dans le cadre de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger », la mise en œuvre de visites infirmière à domicile a été initiée en janvier 2021 afin de mieux contenir les chaînes de contamination COVID-19.

Cette stratégie visait à améliorer le suivi de l'isolement des personnes positives. L'Assurance Maladie a ainsi systématiquement proposé ces visites lors des appels téléphoniques aux patients positifs.

La mise en relation des patients ayant accepté ces visites a été assurée après concertation avec l'URPS IDEL et le Conseil régional de l'ordre infirmier (CROI) par les réseaux de santé Axe, Rivage et SARV dans le cadre d'une plateforme sanitaire dédiée financée via le Fonds d'Intervention Régional.

Des actions de mobilisation conjointe des IDEL ont été menés en partenariat afin de garantir la réalisation des visites.

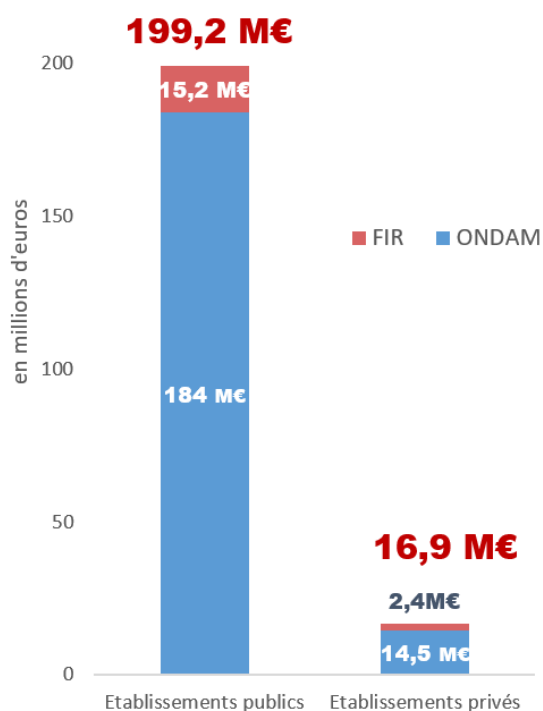
234 IDEL se sont **inscrites** dans le dispositif dont 207 ont bénéficié d'un équipement et d'un outil numérique collaboratif pour faciliter la coordination.

2168 visites ont ainsi été réalisées du 20 janvier 2021 au 30 avril 2022 dont 1623 dans les 24h après l'accord de la personne positive.

Près de 95% des visites demandées par les cas positifs ont ainsi pu donner lieu à une visite.

327,4 MILLIONS D'EUROS ALLOUÉS AUX ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, MÉDICO-SOCIAUX ET À LA PROMOTION ET LA PRÉVENTION DE LA SANTÉ

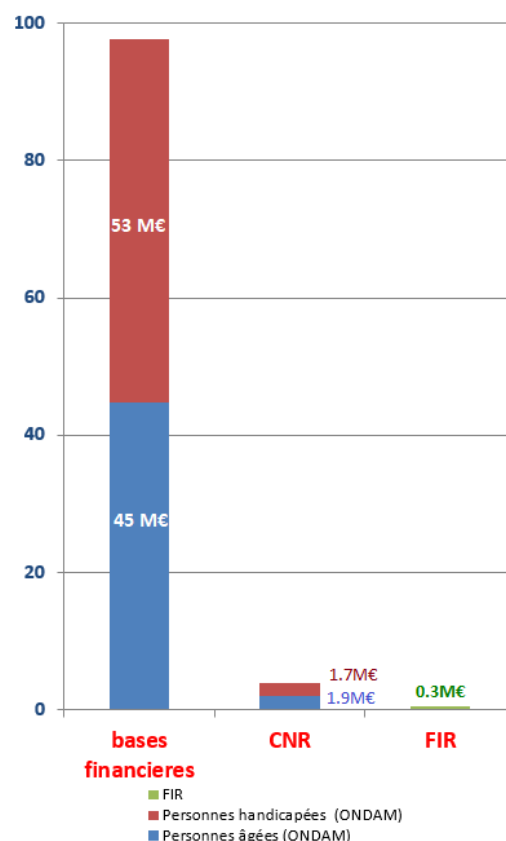
Le financement du secteur sanitaire 216 millions d'euros



Crédits notifiés au titre du FIR/ONDAM.

N'inclut pas les produits liés aux recettes d'activité (T2A)

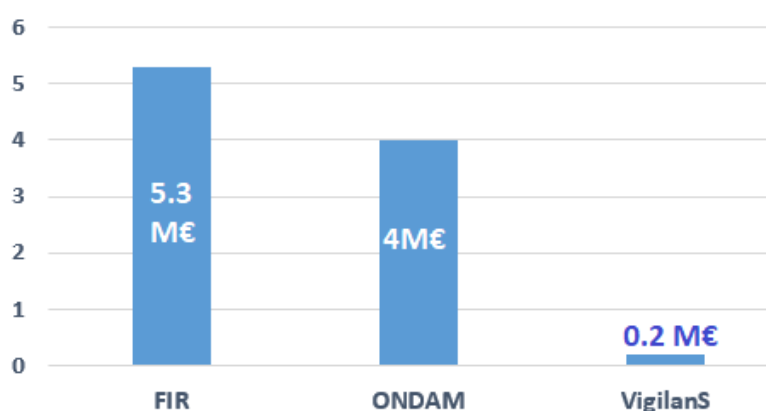
Le financement du secteur médico-social 101,9 millions d'euros



Le financement de la promotion et de la prévention de la santé

9, 5 millions d'euros

Montant (en millions d'€)



FIR : Fonds d'Intervention Régional

ONDAM : Objectif national de dépenses d'assurance maladie

CNR : Crédits non-reconductibles

VigilanS : dispositif de veille des suicidants sur une période de 6 mois

SÉCUR DE LA SANTÉ



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

182,1
millions d'euros

Soutenir et investir dans le système de santé

alloués pour l'amélioration et la modernisation du système de santé en Corse



166 millions d'euros

pour soutenir les
PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT
des établissements de santé

dont:

- 68 M€ pour la restauration des capacités financières des établissements publics et assimilés
- 82 M€ pour les projets prioritaires
- 7 M€ pour l'investissement du quotidien
- 9 M€ aux inégalités en santé (2021)



15 millions d'euros

pour le MEDICO-SOCIAL
plan de rattrapage investissement
(Outre-Mer et Corse)



1,1 millions d'euros

investis pour poursuivre la
REVOLUTION DU NUMERIQUE

Les dates clés des réunions du CRIS



(Comité régional de l'Investissement en Santé)

- ✓ 07 septembre- Installation du CRIS à Ajaccio
- ✓ 7 octobre- Réunion de la sous-section médico-sociale (Immobilier et numérique)
- ✓ 7 octobre- Réunion de la sous-section sanitaire (Immobilier et numérique)
- ✓ 21 octobre- séance plénière à Corte
- ✓ 08 mars 2022- séance plénière en visioconférence

CNIS : Conseil National d'investissement en Santé



Le projet de restructuration du CH de Bastia constitue, pour la Corse, un projet d'envergure. C'est un projet prioritaire de la politique régionale d'investissement.

En 2021, le CNIS a été missionné afin que le projet immobilier du Centre Hospitalier de Bastia puisse bénéficier d'une étude technique complémentaire visant à approfondir les opportunités architecturales en lien avec le projet médico-soignant du CH de Bastia.

Une équipe composée de 3 experts pluri-professionnels est venue fin mars 2022 afin de visiter l'établissement et établir un rapport qui sera instruit par le COPIL national.

FÉDÉRER LES ACTEURS ET STRUCTURER LES PARCOURS DE SANTÉ

Les nouveaux dispositifs créés en 2021

EXERCICE COORDONNÉ

CPTS
DE BALAGNE **1** Projet de **CPTS**
accompagné



**MAISON
DE SANTÉ**



9 MSP



Équipes de
soins Primaires

21 ESP

labélisées
ou en cours de labélisation



**1 Centre
de Santé**

Lancement de
2 CLS
en Corse du Sud
- PETR
- Alta Rocca



1

dispositif d'appui
à la coordination

DAC CORSICA

*Hopitaux
de Proximité*
1
accompagnement
ANAP
pour **1** établissement



**Contrat
Territorial
de Santé**

Lancement

1 CTS

en Corse du Sud

Actualisation
1 PTS
en Plaine Orientale



Projets territoriaux de santé

Les nouvelles autorisations

5

Autorisations délivrées en
2021 pour répondre aux
besoins du secteur
sanitaire.

12

Appels à projets et/ou de
candidatures qui ont conduit à une
autorisation en 2021, dans le
champ du Médico-Social.

Ressources humaines en santé : L'IFAS déconcentré de Sartène

En Septembre 2021, une formation délocalisée de l'Institut de formation aux métiers de la santé (IFMS) d'Ajaccio est mis en place à Sartène.

L'IFMS comprend un institut de formation en soins infirmiers, d'aides-soignantes et d'auxiliaires de puériculture.

La formation se délocalise pour **12** élèves pendant **3** ans, dans un premier temps. Parallèlement, la même formation a lieu à Ajaccio et compte un effectif de **53** élèves. En tout, ce sont **65** futur(e)s aides-soignant(e)s qui sont actuellement formé(e) s en Corse-du-Sud.

Ce projet est porté par le Groupement hospitalier de territoire (le GHT qui regroupe le CH Ajaccio, Sartène et Bonifacio). Il a été validé par la Collectivité de Corse et a bénéficié du soutien de l'Ars de Corse et du Comité de massif (qui ont financé les ressources humaines, le matériel et les salles de visioconférence).



La formation délocalisée est sous l'autorité de la formation aux aides-soignants (IFAS) d'Ajaccio qui est rattachée au centre hospitalier d'Ajaccio.

Cette entité va constituer un vivier de recrutements pour tous les établissements de santé alentour (Ehpad, clinique de Porto-Vecchio, CH de Sartène, ADMR...).

Une organisation identique est prévue en Haute Corse en 2022.

AGIR AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES ET DES BESOINS DES HABITANTS

La feuille de route de la santé mentale et de la psychiatrie



La constitution de la communauté psychiatrique de territoire de Corse comprend les membres fondateurs suivants :

- Le Centre hospitalier de Castelluccio
- Le Centre hospitalier de Bastia
- La clinique San Ornello

À ces membres fondateurs sont associés l'UNAFAM de Corse représentant les usagers et l'IREPS de Corse sur le volet Éducation et Promotion de la santé.



Mieux-être des jeunes en Corse



Plan santé et mieux-être des jeunes en Corse

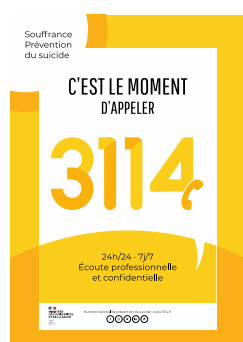
Dans le cadre de la crise sanitaire Covid, mise en œuvre avec la collectivité de Corse, l'Éducation Nationale et les associations d'un certain nombre de mesures partenariales et réactives pour permettre aux parents de repérer précocement la souffrance psychique et aux jeunes d'accéder à une réponse sur l'ensemble du territoire (*mise en ligne d'un document interactif pour aider à repérer les réponses*)



Un dispositif de recontact et d'alerte de la personne ayant fait une tentative de suicide.

Mis en place le 16 décembre 2021.

Périmètre régional / Piloté par le Centre Hospitalier de Castelluccio en appui de la communauté psychiatrique de territoire (CPT).



Le 3114, numéro national de prévention du suicide

Le 3114 est un numéro de téléphone gratuit, accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il permet aux personnes en détresse psychologique d'échanger et de trouver une réponse adaptée auprès de professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale (psychiatres, infirmiers spécialisés et psychologues).

L'hôpital de Castelluccio est le centre répondant pour la Corse.



FORMATEURS

La formation de formateur crise suicidaire

Création dans les territoires des réseaux de personnes-relais, capables de repérer les personnes en souffrance, et d'agir en lien avec les professionnels de la prise en charge. Trois fonctions à articuler: **la sentinelle, l'évaluateur et l'intervenant de crise.**

Pilotes : ARS, IREPS en appui de la communauté psychiatrique de territoire (CPT).

L'unité mobile parents-enfants

Création en Haute Corse d'une unité mobile « U Liame » proposant un lieu d'échange, d'écoute et d'accompagnement aux futurs parents, aux parents, aux familles et aux enfants de 0 à 3 ans. Pilote : CH Bastia.

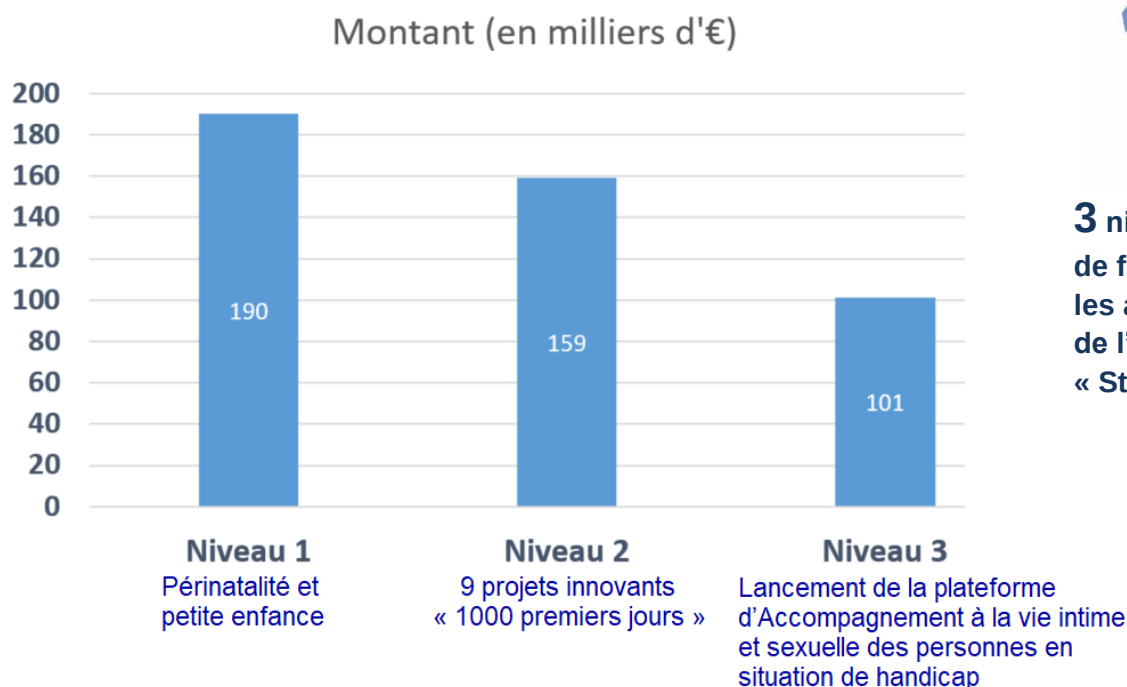
La stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance

Mieux accompagner les mères en périnatalité, dans le cadre des 1000 premiers jours de l'enfant. Contractualisation avec la Collectivité de Corse et la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Corse (DREETS) en déclinaison de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance.

Capitaliser sur les « 1 000 premiers jours » pour accompagner le développement de l'enfant et de l'adulte qu'il deviendra



3 niveaux d'actions et de financement pour les actions en faveur de l'enfance dite « Stratégie TAQUET »



De nouveaux projets innovants d'expérimentation en Corse



Objectifs

Pour les seniors (60 ans et plus).

Vieillir en santé: " Pouvoir continuer à faire ce qui est important pour chacun d'entre nous ».

Diminuer le nombre des personnes dépendantes d'ici 2025 : de 15 à 20 000 en Corse



Objectifs

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap, sans limite d'âge.

C'est une équipe composée d'ergothérapeutes et d'une assistante sociale qui accompagne dans la mise en place d'aides techniques pour compenser une perte d'autonomie ou faciliter certains actes de la vie quotidienne.



Objectifs

Pour les patients adultes atteints de cancers hématologiques.

Améliorer la qualité du suivi des patients prenant une chimiothérapie orale pour:

- Garantir l'effectivité des traitements
- Améliorer la qualité de vie du patient en favorisant son maintien à domicile
- Réduire les complications et donc les consommations de soins évitables

Développer les accompagnements dans le domaine médico-social



2 EMAS
Equipes mobiles
d'aide à la scolarisation

1 EMAS portée par l'ADPS en Haute-Corse
1 EMAS portée par l'ARSEA en Corse-du-Sud

L'EMAS a pour objectif est de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap en apportant une expertise et des ressources aux professionnels de l'Education Nationale.

3 ordres de modalités d'intervention:

- Possibilité d'observation et d'évaluation in situ ;
- Mise à disposition d'outils et de formation ;
- Articulation avec la MDPH et les partenaires du médico-social.

Suite à une première année de montée en charge progressive mais constante, des projets de renforcement de ces dispositifs sur le territoire Corse sont d'ores et déjà engagés.



2 PCPE 360

Des pôles de compétences
et de prestations externalisées
au service de l'inclusion
des personnes handicapées

2 PCPE 360

- **1 PCPE pour le secteur adulte** en situation de handicap porté par l'APF, à vocation régionale.
- **1 PCPE enfants**, porté par l'ARSEA en Corse du Sud, à vocation départementale.
- **A VENIR : 1 PCPE enfants** pour la Haute Corse

Ces pôles ont pour mission, sur la base de projets ou dispositifs partenariaux déjà existants ou émergents sur le territoire, de proposer une réponse opérationnelle aux situations critiques d'accompagnement, pour lesquelles les personnes et leurs proches aidants ne trouvent pas de réponse auprès des interlocuteurs habituels.



1 TIERS LIEU

Soutenu par l'ARS,
l'EHPAD de Vico a remporté avec son
projet « **U CHJOSU di a Vignarella**
(Le Jardin de la petite vigne) »
l'appel à projet national qui a compté
25 lauréats France entière.

L'idée du TIERS LIEU l'aménagement d'un lieu inspirant et stimulant pour les résidents d'EHPAD, une « place du village » qui fait entrer dans l'établissement des personnes et des activités inédites. Le principe est simple : chercher des complices locaux et imaginer ensemble un lieu, dans l'enceinte de l'EHPAD, qui soit librement accessible aux résidents comme aux habitants des environs, et qui permette les échanges, les rencontres, les animations entre personnes de tous âges.

Les troubles du neuro développement

Sensibilisation et outillage des médecins traitants au repérage des Troubles du neuro développement.

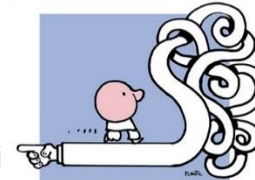
Formations des médecins libéraux (*en partenariat avec les CPAM*) et réalisation d'une vidéo sur le fonctionnement de la Plateforme de coordination et d'orientation (PCO). Pilotes : ARS et Centre Ressources Autisme (CRA).

Objectif : Poursuivre le déploiement de la PCO régionale notamment à travers l'élargissement aux enfants âgés de 7 à 12 ans.

Au 1er mars 2021, **44** enfants étaient repérés pour **38** forfaits validés ce qui représente une augmentation de près de **+ 26%** depuis le 1er janvier 2021.



Parents, des signes peuvent vous alerter
dès le plus jeune âge de votre enfant.



DÉMOCRATIE EN SANTÉ

« Le parlement régional de la santé »



La nouvelle mandature de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) de Corse débute en octobre 2021 pour une durée de 5 ans.

Elle est le lieu privilégié de concertation, d'expression et de débat, pour faire valoir les priorités en matière de politique de santé et d'autonomie et répondre aux spécificités de notre territoire.

crsa
corse

COMPOSITION :

- 8 collèges
- 109 membres
- 2 conseils territoriaux de santé (CTS) (Article D1432-28)

Les représentants de la CRSA Corse ont été désignés le 1er octobre 2021



DES MISSIONS CIBLÉES SUR L'ORGANISATION DE LA SANTÉ

Dans chaque région, la CRSA est un lieu privilégié de concertation, d'expression, et de débat pour faire valoir les priorités en matière de politique de santé et d'autonomie.

La CRSA a pour mission :

D'émettre des avis sur la politique régionale de santé et notamment sur le Projet Régional de Santé (PRS).

De déterminer les questions de santé donnant lieu à un débat public.

D'établir un rapport annuel sur les droits des usagers.

Dépenses de fonctionnement en Démocratie en Santé

13 K€

SÉCUR DE LA SANTÉ

UN RÔLE ET DES MOYENS RENFORCÉS PAR LE SÉCUR
DÉCRET N° 2021-847 DU 28 JUIN 2021

La CRSA sera consultée sur la politique de réduction des inégalités en santé, la politique d'investissement régionale et les orientations du fonds d'intervention régional (FIR).

Des moyens d'action renforcés avec le principe d'une « enveloppe » identifiée en début d'année.

L'inscription dans le code de la santé du rôle de la CRSA en période de crise sanitaire.

SiREC Système d'informations des réclamations

81 Réclamations reçues en 2021

47 Corse du Sud

34 Haute Corse

Une proportion non négligeable de réclamations portant sur :

- La qualité, sécurité et organisation des prises en charge
- Le parcours « ville/hôpital »

Un impact évident de la crise Covid-19 dans les réclamations reçues.

Une charte d'engagements pour la prise en charge du 2nd accompagnant d'un enfant malade dans le cadre des déplacements médicaux Corse Continent

Chaque année, en Corse, l'assurance maladie enregistre environ 18 000 déplacements sur le continent pour raison médicale.

Les déplacements médicaux sur le continent sont générateurs de difficultés matérielles et financières pour les patients.

Le secteur associatif et la Collectivité de Corse ont mis en place des dispositifs dans le domaine de l'information et de l'accompagnement aux prises en charge (hébergement, aides au transport). L'ARS a favorisé les démarches visant à améliorer les conditions de prise en charge des soins sur le continent s'agissant notamment du deuxième accompagnateur pour un enfant malade en cas d'hospitalisation de longue durée.

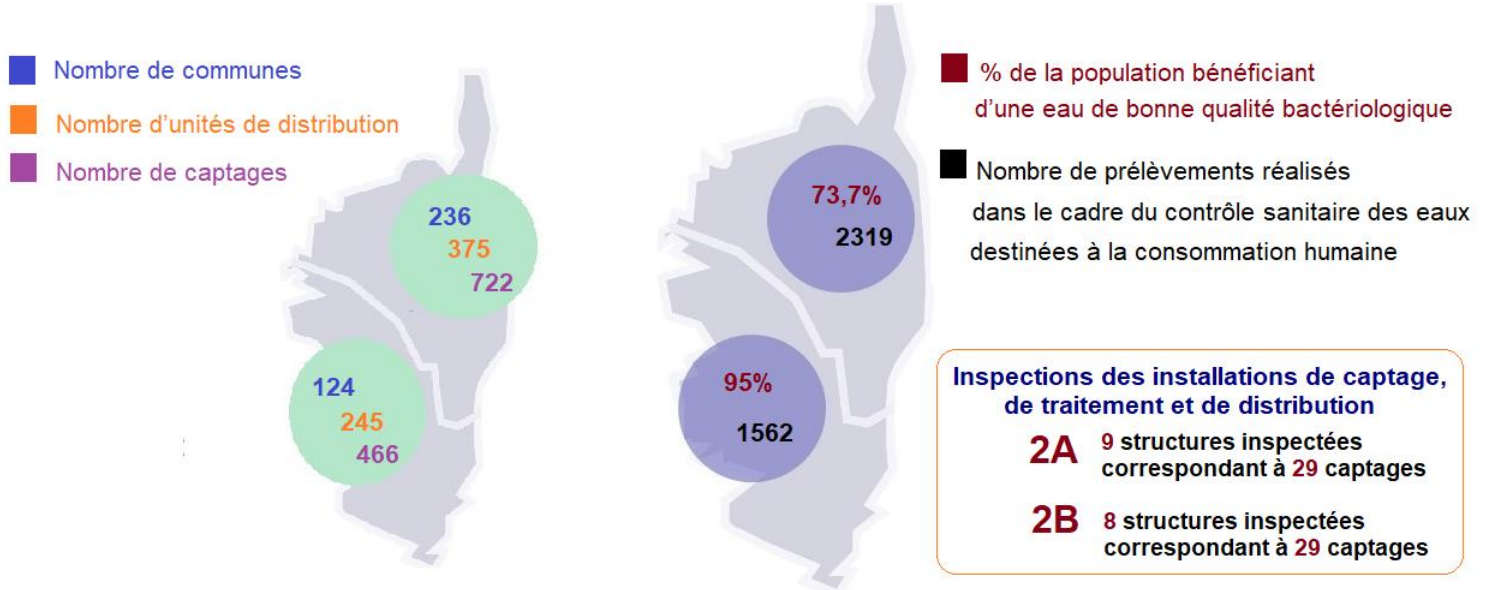
Sous l'impulsion de l'ARS de Corse, les différents partenaires, CPAM de Corse du Sud, CPAM de Haute-Corse et MSA de Corse se sont mobilisés pour assurer la mise en œuvre du dispositif de prise en charge du deuxième accompagnant d'un enfant malade dans le cadre des déplacements médicaux Corse-Continent :

- ✓ Mise en place un tiers payant intégral pour le second accompagnant lors de la réservation du bon de transport,
- ✓ Mise en place d'un parcours attentionné pour accompagner les familles dans leur démarche au sein des divers organismes.



PROTÉGER LA POPULATION ET CONTRIBUER A LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Une eau de bonne qualité destinée à la consommation humaine



Une très bonne qualité des eaux de baignade en Corse

C'est pour s'assurer que l'on peut se baigner sans risque pour la santé, que l'agence régionale de santé met en place chaque année un contrôle de la qualité de zones de baignade de l'île.

2021 EN CHIFFRES

98% des baignades en Corse sont conformes aux exigences européennes de qualité (classement basé sur les résultats de 4 années consécutives).

223 zones de baignades dont **50** en eau douce (rivières, lacs) et **173** en mer.

Plus de **1594** contrôles réalisés (en moyenne **7** par point de contrôle).



Le réseau Obépine : suivi de l'évolution de la charge virale dans les eaux usées

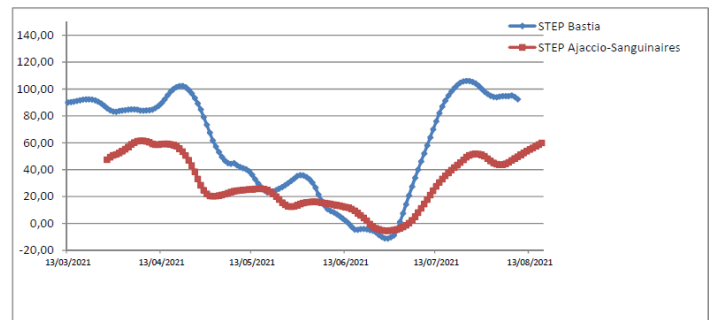
Le projet Obépine (Observatoire Épidémiologique des Eaux Usées), est un condensé de recherches qui vise à promouvoir l'analyse des eaux usées pour y détecter d'éventuelles traces de virus SARS-Cov-2 comme outil de surveillance épidémiologique dans le cadre d'un plan de lutte intégrée contre l'épidémie de Covid-19.

Son objectif, surveiller la circulation du virus dans les eaux de 150 stations sur les 20 000 qui existent sur le territoire national, dont 2 en Corse :

- Bastia Arinella (CAB), 60000 habitants ;
- Ajaccio Sanguinaires (CAPA), de l'ordre de 40000 habitants.

SUIVI DES EAUX USEES (source réseau OBEPINE)

Courbes des tendances (Ajaccio jusqu'au 17 aout, Bastia jusqu'au 9 aout) :



Ajaccio – Sanguinaires

Le niveau de circulation du virus est assez bas
La tendance sur sept jours est à la hausse (à vérifier lors des prochaines analyses)

Bastia – Arinella :

Le niveau de circulation du virus est assez élevé
La tendance sur sept jours est plutôt stable (à vérifier lors des prochaines analyses)

Le suivi des eaux usées est mis en place en Corse en mars 2021. Exemple de la courbe des tendances en Aout 2021.

CULTURE ET SANTÉ

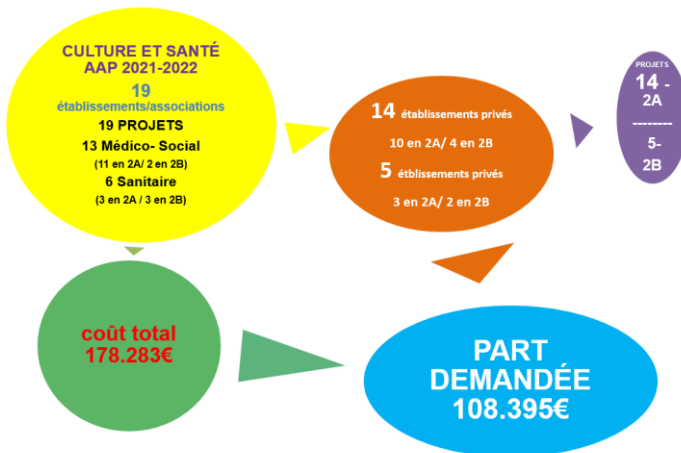
19 projets travaillés et finalisés, malgré la crise sanitaire soit environ **30%** des établissements et services de santé de Corse.

Équilibre entre le **secteur privé/public** et entre les établissements **médico-sociaux** (handicap / personnes âgées) et les établissements **sanitaires**.

Cependant, le programme Culture et Santé est moins bien équilibrée entre la Corse-du-Sud et la Haute-Corse. L'axe Culture et Santé d'aide au répit artistique des aidants aux personnes handicapées s'affirme nettement cette saison avec un projet via l'association Hors norme 2A/2B.

Le spectre des disciplines artistiques reste correct dans sa diversité tout en abordant de nouveaux champs d'expression : Arts visuels/numérique, Arts plastiques, intervention spatio-plastique, audiovisuel, Musique, Voix, café Cultures, inclusion, théâtre...etc. Les projets valorisant la langue Corse restent peu nombreux mais existants.

L'action pro active d'acquérir le **Fauteuil OTO** (projet pilote mis en étude au Centre National de l'Autisme) dédié à l'amélioration du bien-être des personnes autistes est validé.



"S'accorder aux pas des autres"
un spectacle vivant de danse inclusive porté par A Casarella



L'ARS DE CORSE

Ses moyens humains

En 2021, l'agence a eu une notifications d'emplois de **116,3** ETPT (dont **121,4** ETP le 31 décembre 2021) dont **8,3** ETPT (représentant **16** agents recrutés sous CDD) affectés spécifiquement à la crise Covid.

Le plafond d'emploi structurel est de 108 ETP.

Elle a accueilli **3** apprentis (2 contrats en cours, 1 en fin et 1 nouveau) et **10** stagiaires.

Au 31/12/2021, il y avait en effectifs physiques rémunérés par l'agence : **84** femmes et **37** hommes.

61 agents ont participé à des formations pour un total de plus de **277,5** jours de formations.

Ses missions et ses champs d'interventions

L'agence régionale de santé est l'interlocutrice des professionnels de santé des secteurs hospitaliers ambulatoires et médico-sociaux, des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des élus, des régimes d'assurance maladie, des usagers et de leurs représentants. Elle dialogue avec l'ensemble des acteurs de santé du territoire et ses actions sont conduites en concertation avec les instances de démocratie sanitaire.

Ses champs d'intervention :

- La prévention des risques et la promotion de la santé (environnement, maladies, risques liés aux comportements...).
- La veille et la sécurité sanitaires (produits de santé, événements graves dans les établissements de santé et médico-sociaux, risques émergents...).
- L'organisation de l'offre de santé (pour le secteur ambulatoire, les établissements de santé, les établissements et services médico-sociaux, les acteurs de la prévention).
- L'amélioration de la qualité et de la performance du système de santé (inspections-contrôles, bon usage des soins, démarches d'amélioration de la qualité ...).
- L'amélioration du parcours de prise en charge des usagers (8 parcours prioritaires).
- L'animation de la politique de santé dans les territoires et le développement des échanges dans le cadre de la démocratie sanitaire (projets territoriaux de santé, contrats locaux de santé, place confortée de l'utilisateur).

Ses moyens financiers

Budget principal

Dépenses en crédits de paiement **11 785 820 €** dont :

Personnel **10 126 277 €**

Fonctionnement **1 496 758 €**

Investissement **162 785 €**



Budget annexe FIR 2021

Dépenses en crédits de paiement **31 429 979 €**

Dont **3,4 millions €** de mesures exceptionnelles Covid-19

Fonctions supports : les actions menées en 2021



Achat : 23 marchés passés en 2021 pour un montant de **6 893 964 €**



Développement durable :

- ✓ Achat du premier véhicule électrique et mise en place d'une borne électrique
- ✓ Recyclage des bouchons en plastique en lien avec l'association FALEPA CORSICA
- ✓ Recyclage des masques usagés



Logistique /prévention

en lien avec la direction des ressources humaines et du dialogue social (DRHDS) :

- ✓ Télétravail : fourniture de périphériques d'ordinateur ergonomiques (claviers, souris, ...)
- ✓ Installation d'un abri-fumeur
- ✓ Création d'une salle de repos pour la direction de l'offre de soin (DOS)
- ✓ Refonte du document unique d'évaluation de risques
- ✓ Révision des procédures d'incendie des deux sites Ajaccio- Bastia

GLOSSAIRE

ANAP	Agence nationale d'appui à la performance
CLS	Contrat local de santé
CNR	Crédits non reconductibles
CPTS	Communauté professionnelle territoriale de santé
CRIS	Comité régional de l'investissement en sante
CROI	Conseil régional de l'ordre infirmier
CTS	Contrat territorial de sante
CTS	Conseil territorial de santé
DAC	Dispositif d'appui à la coordination
DREETS	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
DRHDS	direction des ressources humaines et du dialogue social
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour personne âgée dépendante
EMAS	Equipe mobile d'appui à la scolarisation
ESMS	Etablissement et service médico-social
ESP	Equipe de soins primaires
ETP	Equivalent temps plein
ETPT	Equivalent temps plein travaillé
EVASAN	évacuation sanitaire
EVASAN	Evacuation sanitaire
FCCIS	Fédération Corse pour la coordination et l'innovation en santé
FIR	Fonds d'intervention régional
GHT	Groupement hospitalier de territoire
IDEL	Infirmiers diplômés d'état libéraux
IFAS	Institut de formation d'aides-soignants
MSP	Maison de santé pluri professionnelle
ONDAM	Objectif national de dépenses d'assurance maladie
PCPE	Pôle de compétences et de prestations externalisées
PDSA	Permanence des soins ambulatoires
PDSES	Permanence des soins en établissement de santé
PTS	Projet territorial de santé
PTSM	Projet territorial de santé mentale
PUI	Pharmacies à usage intérieur
RH	Ressource humaines
SIS	Service d'incendie et de secours
TAP	Tester alerter protéger
URPS	Union régionale des professionnels de santé

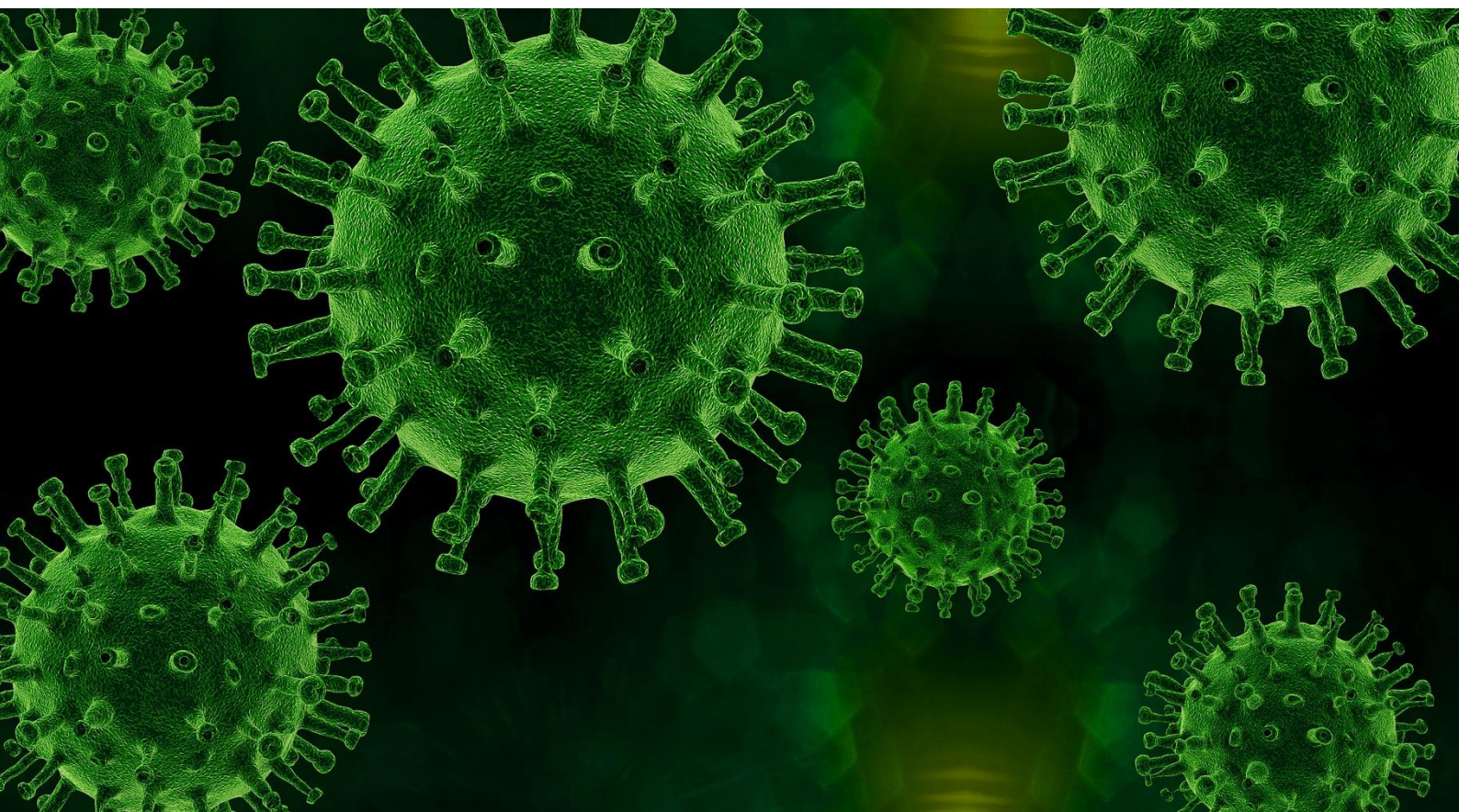
Agence Régionale de Santé Corse

Quartier St Joseph - CS 13003

20 700 AJACCIO Cedex 9

Tél: 04 95 51 98 98 - Fax: 04 95 51 900

www.ars.corse.sante.fr



POINT FOCAL RÉGIONAL

Tél: 04 95 51 99 88

ars2a-alerte@ars.sante.fr

